

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRÉTARIAT GENERAL



**Appel à candidature pour la sélection de cinquante (50)
PME/PMI pour participer au Forum National pour
l'Autonomisation des Femmes et des Jeunes (FONAF)
(10^{ème} édition – Agadez 2026)**

Dans le cadre de l'organisation de la 10^{ème} édition du Forum National pour l'Autonomisation des Femmes et des Jeunes (FONAF) qui se tiendra du 24 au 28 juin 2026 à Agadez, le Secrétariat Exécutif du Fonds National d'Appui Aux PME/PMI (FONAP), lance un appel à candidatures en vue de sélectionner cinquante (50) PME/PMI pour leur participation à ce forum majeur dédié à la valorisation des produits locaux, à l'innovation et à l'industrialisation nationale.

1. Conditions de participation

Pour postuler, les PME/PMI doivent répondre aux critères suivants :

Objectif de développement

Le dossier soumis doit faire clairement apparaître que le projet proposé contribue à la réalisation de l'un ou de plusieurs des objectifs suivants :

- Développement de nouveaux couples produits-marchés ;
- Augmentation des ventes et de la part de marché ;
- Amélioration de la visibilité et de la qualité des produits ;
- Développement de partenariats commerciaux ;
- Promotion des produits locaux et valorisation du savoir-faire nigérien.

Les candidatures des PME/PMI de la région d'Agadez sont fortement conseillées.

Eligibilité de la PME/PMI

Sont éligibles à cet appui les PME/PMI :

- disposant d'un Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou à tout autre registre équivalent tenant lieu ;
- disposant d'un Numéro d'Identification Fiscal (NIF) ;

- étant une entreprise de droit nigérien exerçant sur le territoire national ;
- étant une entreprise productrice de biens et/ou services marchands ;
- étant en règle vis-à-vis de l'administration fiscale ;
- disposer d'une capacité de production satisfaisante ;
- Ne pas avoir bénéficié du programme de participation aux foires et autres événements de promotion des produits locaux du FONAP deux (02) fois au cours de l'année 2026.

2. Dossier de candidature

Les PME/PMI intéressées doivent soumettre un dossier de candidature complet :

- **Les documents administratifs obligatoire :**
 - une copie de la pièce d'identité en cours de validité du promoteur ;
 - une copie du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou document équivalent ;
 - une copie du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;
 - une copie de l'Attestation de Régularité Fiscale (ARF) à jour ;
 - le formulaire de candidature dûment rempli (disponible en version papier au siège du FONAP, téléchargeable sur www.fonap.ne ou à remplir directement en ligne sur la même plateforme) ;
- des photos des produits à exposer ;
- certification(s) de qualité, brevets ou marques déposées (si disponibles) ;
- brochures/flyers (si disponibles) ;
- toute annexe jugée utile.

3. Date et lieu de dépôt des candidatures

L'ensemble des conditions du présent avis sont disponibles sur le site web du FONAP (www.fonap.ne) et au niveau du siège. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le FONAP au +227 20 35 01 97 ou par mail sur info@fonap.ne.

Les dépôts de dossier de candidature se font :

- en ligne sur la plateforme du FONAP : www.fonap.ne ;
- au siège du Secrétariat Exécutif du FONAP (SE-FONAP), sis à Niamey, Château 1, Avenue Djibo Bakari (en allant vers le siège de la NIGELEC).

Les dossiers de soumissions des entreprises doivent être reçus par le FONAP au plus tard le **mardi 16 juin 2026**.

03 JUIN 2026

FONAP, PERFORMER DANS LA SYNERGIE

Le Secrétaire Exécutif

Dr. ISSAKA HADDI